

Les crypto-monnaies : un engouement irrationnel ?

■ Christophe ALEXANDRE, analyste financier CFA, Meylan Finance Sàrl, Lausanne

Le Bitcoin n'est accepté comme moyen de paiement que par un nombre très restreint d'institutions, parmi lesquelles figurent néanmoins des géants tels que PayPal et Microsoft. Des institutions financières renommées telles qu'UBS s'intéressent au principe de registre comptable décentralisé appelé Blockchain sur lequel les crypto-monnaies sont fondées. De USD 14 en Janvier 2013, la valeur de ce dernier a récemment dépassé les USD 2000. Ce mouvement, l'absence de valeur sous-jacente et la motivation affichée des acheteurs de simplement pouvoir revendre plus cher qu'ils n'ont acheté sont des marqueurs d'un fort risque de bulle spéculative.

Les crypto-monnaies ont proliféré depuis l'apparition du Bitcoin en 2009. On en compte en effet plusieurs centaines, même si seules une douzaine d'entre elles revendiquent un montant total en circulation supérieur à une dizaine de millions de dollars.

Il faut noter que même la plus célèbre de ces monnaies « virtuelles », le Bitcoin, n'est acceptée comme moyen de paiement que par un nombre très restreint d'institutions, parmi lesquelles figurent néanmoins des géants tels que PayPal et Microsoft. En l'état actuel des choses on peut donc considérer que le nom de « monnaie », dont la fonction principale est de servir de moyen d'échange standard, semble quelque peu usurpé.

Le très hermétique préfixe « crypto », quant à lui, fait simplement référence aux technologies utilisées pour garantir l'intégrité des échanges effectués et contribuent à préserver l'anonymat des intervenants.

A l'origine, ces crypto-monnaies poursuivent l'objectif d'assurer de manière décentralisée le suivi et de garantir l'intégrité d'une série de transactions. Chaque « crypto-monnaie » agit donc en réalité comme un véritable livre comptable unique, référençant chacune des transactions réalisées sous son label. Il devient par conséquent possible d'envisager des transactions directes entre les intervenants, sans l'intermédiaire

financier qui sert habituellement de tiers de confiance. C'est cette caractéristique qui a amené les institutions financières, notamment UBS, à s'intéresser à ce mécanisme (le « Blockchain ») afin de pouvoir y répondre de manière appropriée.

Là où le bât blesse, c'est qu'au-delà de simples registres comptables, ces blockchains référencent non pas des transactions effectuées en monnaies existantes et soutenues par des institutions paraétatiques telles que le Dollar, l'Euro ou le Franc Suisse, mais par des devises créées ex-nihilo !

Mais alors pourquoi un Bitcoin vaut-il quelque chose plutôt que rien ? Du point de vue économique, la valeur de toute chose, de la tonne de blé à une œuvre d'art en passant par un voyage organisé en Birmanie, est naturellement fixée par la loi de l'offre et de la demande. C'est tout simplement parce que des acheteurs manifestent leur intérêt que le Bitcoin vaut quelque chose.

Et à en juger par l'évolution du cours, les acquéreurs de Bitcoins se bousculent au portillon :

Ce même Bitcoin, qui valait USD 14 en Janvier 2013, dépasse USD 2000 au moment d'écrire ces lignes !

Les raisons de cet engouement ne sont pas clairement identifiées : attrait de la nouveauté,

spéculation, volonté de ne pas laisser de traces, ... Il faut noter que ce mouvement est sans nul doute amplifié par le fait que les mystérieux concepteurs du système ont volontairement limité la création quotidienne de Bitcoins. Le marché du Bitcoin représente 0.0035% de la monnaie en circulation. Si chaque personne décide de convertir ne serait-ce qu'une fraction infime de ses avoirs en Bitcoins, l'offre excède alors si fortement la demande que la valeur de ce dernier tend à augmenter exponentiellement.

On peut supposer que la motivation de la majorité des intervenants est d'acheter des Bitcoins dans l'espoir de les revendre plus chers ultérieurement. Ce phénomène correspond très exactement à la définition d'une bulle spéculative. Celle-ci dure depuis déjà plusieurs années et a permis à certains de multiplier leurs avoirs



Christophe Alexandre, 44 ans, analyste financier CFA et ingénieur de formation rejoint le collège des gérants de Meylan Finance, en tant que consultant. Il est au bénéfice de plusieurs années d'expérience dans l'analyse de fonds alternatifs et l'implémentation de stratégies de négoce algorithmique auprès de Signet Research & Advisory respectivement de Nafora SA. Il est également fondateur et associé de Optimacom, active depuis 2005 dans les opérations immobilières de l'Arc lémanique.

par dix, cent, voire par mille... ou plus encore ! Et elle n'éclatera que lorsque la communauté de moins en moins confidentielle des détenteurs de cette monnaie virtuelle cessera de se développer, soit par épuisement de l'intérêt suscité par la nouveauté, soit lorsque des variantes améliorées apparaîtront. Et la barrière empêchant la concurrence d'offrir une alternative plus attrayante n'est pas bien élevée !

